



Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

L'Assemblée générale se réunit enfin dans des conditions presque « normales », la plupart des participantes et participants sont réunis en un même lieu et les votes seront émis après les débats.

Au cours de cette dernière année, les contextes international, économique et social se sont fortement dégradés générant des impacts sans doute difficilement prévisibles pour le fonctionnement de l'Agraf.

La guerre déclenchée en Ukraine par les autorités russes a provoqué un bouleversement sans précédent dans les affaires du monde et plus près de nous :

- la fourniture de sources d'énergie, de produits alimentaires de base s'est sensiblement complexifiée au gré des sanctions et contre-sanctions entre pays ;
- un contexte d'inflation s'est installé, générant des prix de plus en plus flottants en général vers la cherté ;
- la pauvreté s'amplifie, au point que 12 millions de Français (près de 20 %) sont pointés pour recevoir une aide de l'État pour se chauffer pendant l'hiver.

Tous ces contextes interrogent évidemment la CGT Finances.

La loi d'urgence pour le pouvoir d'achat ne vise qu'à faire accepter la « sobriété salariale » mais ne permet en aucun cas de vivre dignement ; les deux lois du « paquet pouvoir d'achat » ne valorisent ni le travail, ni la reconnaissance des qualifications et des compétences. Elles sont en outre parcellaires et non-contraignantes pour les employeurs (qu'en est-il pour AGRAF ?). ces mesurette vont à l'encontre des augmentations de salaire, et sont loin de compenser l'inflation et de rattraper des années d'austérité. Pour les fonctionnaires, l'augmentation de 3,5 % de la valeur du point d'indice ne couvre ni les 10 années de gel, ni la hausse de l'inflation, ni le tassement des grilles indiciaires. Nous constatons que de nombreux collègues ont de plus en plus de difficultés à boucler les fins de mois, y compris sur le poste alimentation.

Le télétravail généralisé, les réorganisations brutales des services, notamment avec le NRP à la DGFIP, accentuent l'érosion des effectifs des rationnaires, et nous demeurons dans l'incertitude pour l'avenir. La CGT constate qu'Agraf reçoit toujours plus de subventions afin de compenser les surcoûts induits par l'objectif d'exemplarité dans la mise en œuvre de décisions politiques telles que la loi EGALIM.

Mais il paraît urgent pour la CGT qu'Agraf se préoccupe de sa mission principale : la dimension sociale dans la fourniture de repas aux agents des directions du ministère, alors qu'elle maintient ses objectifs qui semblent de moins en moins réalistes.

Ainsi, la prévision de budget 2023 sur la base des données de 2019 paraît un exercice d'équilibriste où l'innovation (trop risquée) ne peut plus tenir place, toutefois la CGT apprécierait davantage de détails et de précisions quant aux hypothèses retenues pour sa construction. De fait, hormis l'expérimentation de tarification au plat qui n'en finit pas de ne pas aboutir, nous entendons à peine susurrée la poursuite de la convention d'accueil de « Food truck » (impact mineur pour l'Agraf), mais on ne sait plus trop ce que sont devenus les « bons bocaux »...

Nous nous interrogeons sur le rapport coût/efficacité plus que discutable du recours à des cabinets privés. De même, le rapport entre le coût de l'audit pour aider au choix des logiciels et le coût des logiciels nous semble très défavorable.

La CGT Finances considère très incertaine l'évolution de l'activité au sein du ministère comme dans ses établissements déconcentrés, en raison des réorganisations incessantes des services. D'ailleurs, ne serait-ce que pour les prochains mois, qui peut prédire avec assurance l'évolution économique, la disponibilité des matières premières (aliments, énergie...)? Ce sont bien des incertitudes qui s'ouvrent pour l'avenir pour l'Agraf.

D'autant que, tout prochainement, l'Agraf annonce la réouverture de restaurants rénovés et la prise en charge de nouveaux restaurants mais, en même temps, signale que plusieurs des restaurants historiques vont définitivement fermer.

La gestion des personnels pose aujourd'hui plus que jamais des doutes sur la soutenabilité des choix RH d'Agraf. Les difficultés de recrutement dans le domaine de la restauration sont connues, toutefois la fidélisation des personnels qualifiés, parfois avec une ancienneté importante, devrait être une priorité pour l'association : le bien-être au travail ne pousse pas à la démission !

Des responsables de restaurant signalent le nombre insuffisant d'employés pour assurer les missions à leur charge, les employés eux-mêmes s'avouent en situation de fatigue mentale comme physique au regard de la polyvalence à outrance qui leur est demandée, et les rationnaires, spectateurs malgré eux de la situation, sont très conscients des difficultés.

La CGT constate que la dégradation des conditions de travail des salarié.es se répercute sur la qualité des prestations que les usagers des restaurants n'imputent pas, bien au contraire aux personnels de l'Agraf.

Concernant l'enquête de satisfaction la CGT renouvelle son souhait que les représentant.es des usagers soient associé.es à l'élaboration du questionnaire comme c'était le cas par le passé, ce qui éviterait de parler de « restaurant d'entreprise ».

Au total, il semble que la situation devienne de plus en plus instable pour de nombreux rationnaires : soit qu'ils ne disposent plus de restaurants Agraf à proximité de leur lieu de travail, soit que les tarifs Agraf leur seront de moins en moins abordables en raison de l'inflation et de la baisse du pouvoir d'achat.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, la CGT Finances déplore la démission des instances dirigeantes de l'association à maintenir la dimension sociale alors qu'elle doit porter prioritairement cette mission selon ses statuts et la COMP conclue avec la tutelle.

La dérive libérale que la CGT observe depuis plusieurs années contredit évidemment cette mission, et le syndicat est très inquiet pour l'avenir de la restauration à caractère social pour les agents du ministère. C'est d'autant plus crucial que la tendance économique semble pointer encore plus de difficultés à court terme. C'est pourquoi la CGT Finances se prononce contre l'augmentation envisagée de 1 % des tarifs, et demande qu'une subvention accrue permette de couvrir les augmentations de coûts subies et non prévisibles.

Merci pour votre attention.

